

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°46
Juillet
Août
Septembre
2020



Révision du PLU (p. 8)

Domaine de la Favière (p. 8)

Inauguration du presbytère, de la sente
Guy Marot et de la micro-crèche (p. 11)



Sommaire

Vie citoyenne	
L'équipe municipale étudie la création de son comité consultatif	3
Environnement	
Village fleuri pas confiné !	3
Transports	
Vers des mobilités de demain plus durables et plus intelligentes	4
Gally-Mauldre à vélo	6
Urbanisme	
La fibre arrive !	7
Révision du PLU	8
La sente Guy Marot bientôt en service ..	8
Domaine de la Favière	8
Phase finale du presbytère	8
La vigilance à Crespières	9
Patrimoine	
Admirez notre église !	9
Jeunesse	
La micro-crèche Lilas	9
L'École de Crespières	10
Vie du village	
Déambuler dans Crespières est un plaisir, y habiter est une chance	10
Inauguration du presbytère, de la micro-crèche et de la sente Guy Marot	11
Nouveaux arrivants, nouveaux bacheliers, faites-vous connaître...	11
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
Installation du Conseil Intercommunal Gally Mauldre	11
Gally-Mauldre Emploi	12
Les actualités LVDD	13
Réouverture du cinéma de Maule ..	13
Plaine de Versailles	
Le bonheur est dans la Plaine !	14
La Maison de la Plaine	16
CCAS	
Yvelines Etudiants Séniors	16
Associations	
Forum des associations	17
ACAC	18
Comité de jumelage du Pays de Gallie..	18
Atelier dessin de Claire Bigard Feuillard	18
Bibliothèque de Crespières	19
Quelques nouvelles de l'AIPEC	20
ADSC	20
Economie locale	
Eau et Forme	21
CLO20C, Antiquités & Design 20e ...	21
Zen.r.ji	22
Aureglia et Fils	22
Bars et restaurants de Crespières..	22

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Cet éditorial débute par un grand Merci. Merci pour votre confiance renouvelée et manifestée lors de l'élection municipale. Nous regrettons tous le taux d'absentéisme national. Crespières n'a pas échappé à la règle, mais le peu de vote blanc ou nul nous conforte sur la politique municipale menée et celle à venir.

Nous avons traversé une période inédite, difficile et presque « irréaliste » par ses conséquences financières et sociales non encore perçues réellement par la majorité d'entre nous. Ma pensée va à ceux qui ont perdu ou vont perdre leur emploi, à ceux qui ont souffert dans leur chair ou ont perdu un proche. Malgré le fait que deux pandémies mondiales avaient sévit lors des 20 dernières années, nous avons pensé que, relativement épargnés par celles-ci, nous serions de nouveau exonérés. Tragique erreur, alors que la mondialisation des échanges a doublé, accélérant notre dépendance aux autres et que nous ne vivons plus qu'à quelques heures des continents les plus éloignés.

Je tire également de cette période une confirmation qui n'a fait que renforcer une certitude que j'avais déjà : l'importance primordiale des collectivités territoriales. Régions, départements et communes furent exemplaires par la réactivité, l'efficacité et la solidarité que seule la proximité permet.

Enfin, pour clore ce triste chapitre, je voudrais dire combien je suis fier de mon équipe. Pas encore installée officiellement, elle a pris à bras le corps la gestion de cette période, multipliant la communication, la distribution ou en créant un

Vie municipale

L'équipe municipale se forme et s'informe	23
Bienvenue dans l'équipe des employés municipaux	23

Informations pratiques et administratives

Etat civil	23
Agenda	24
Collecte des encombrants	24
Collecte des déchets verts	24
Consultations juridiques	24
La mairie en pratique	24

numéro spécial ouvert 7 jours sur 7 (permettant entre autre d'organiser les courses pour les familles confinées et appeler les personnes âgées isolées). Quand j'évoque « mon équipe », j'associe évidemment les agents de la ville dont la très grande majorité fut présente et disponible. Le lien entre eux et la population n'a jamais été interrompu en assurant l'ouverture de l'école pour les enfants des soignants, gendarmes, pompiers. Assurant le ramassage des déchets, palliant ainsi à la carence du SIEED.

Je ne peux conclure sans évoquer les finances communales. Nous avons voté avant le 1^{er} tour, le compte administratif 2019. Un « Spécial finances » sera édité prochainement. Je me contenterai donc d'énumérer quelques chiffres clés 2019 et de la mandature 2014/2020 :

En 2019, le résultat comptable est de + 416 000 € soit un excédent pour la 2^{ème} année consécutive de 30,40%.

Le bilan global du mandat 2014/2020 est tout aussi satisfaisant : je passe rapidement sur la baisse des impôts locaux (TH -10%) (TF -4%) et celle du prix de l'eau (-34% de 2013 à 2019).

L'endettement de la commune a baissé de plus de 50% au cours du mandat.

L'investissement par habitant fut le double de la moyenne nationale des communes de la même strate. Malgré ce fort investissement, l'annuité de remboursement de la dette par habitant chutera de moitié en 2021 et s'établira à la moitié de la moyenne nationale.

Le prochain « Spécial finances » fournira, comme il le fait annuellement, l'analyse et les détails complémentaires.

Je reprends mes habitudes par un aphorisme. Je le dédie à mes amis qui, quelquefois, me reprochent de ne pas répondre aux fake news racontées ou diffusées sur des sites. Brandolini a nommé cela le « Principe d'asymétrie des idioties ».

Je cite : « La quantité d'énergie nécessaire pour réfuter une idiotie est supérieure au double de la quantité d'énergie nécessaire pour la produire ».

Bonne lecture.

Adriano Ballarin

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

L'équipe municipale étudie la création de son comité consultatif

Pour connaître les préoccupations de la population dans sa diversité et profiter de l'expertise de la société civile, le Conseil Municipal réfléchit à la création d'un Comité Consultatif. Ce dispositif d'animation de la vie citoyenne est régi par l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales.

Le rôle du Comité Consultatif est d'accompagner le Conseil Municipal sur des projets du mandat. Il étudie les affaires qui lui sont soumises, recherche des solutions adaptées, émet des avis, formule des propositions argumentées afin de permettre au Conseil Municipal de délibérer en toute connaissance. Enfin, il est invité à participer à la mise en œuvre des actions convenues. Il n'a pas de pouvoir de décision. **Ce lieu de concertation permet de rapprocher les points de vue et de prévenir les contentieux.**

Il ne se substitue pas aux commissions municipales existantes. Les sujets spécifiques à des catégories de population (associations, scolaire, économie locale...) ou à des quartiers dans le cadre de travaux de voirie par exemple ne seront pas abordés dans le cadre du Comité Consultatif. Ils feront l'objet, comme par le passé, de réunions spécifiques organisées par les commissions municipales.

Quel intérêt auriez-vous à y participer ?

- Pour comprendre l'action publique et le fonctionnement de la collectivité
- Pour apporter votre expérience d'habitant et/ou de professionnel pour enrichir les projets par la diversité des points de vue
- Pour proposer et contribuer à la réalisation de nouveaux projets

Ce projet est un engagement de campagne de l'équipe municipale AGIR ENSEMBLE : il est porté par la Commission Développement Durable Environnement Mobilités. Nous ne manquerons pas de préciser les contours de cette instance et notamment sa composition et son fonctionnement très prochainement.

Cécile Mailhos
Pour la Commission
Développement Durable
Environnement Mobilités

Village fleuri pas confiné !

Avec le confinement, tous les concours prévus sont repoussés d'une année. Nous ne pourrions donc pas concourir pour obtenir notre première fleur tant attendue. Mais nos efforts ne sont pas vains car nous le savons bien, quand le jardinier est patient, le jardin est toujours reconnaissant !

En revanche, avec le confinement nous avons tous remarqué que la nature a repris ses droits et la biodiversité s'est affichée un peu partout autour de nous, même dans notre village pourtant préservé par les bons soins des Crespiérois et de notre équipe technique.

Aussi, le jury du concours nous propose deux façons de mettre en valeur notre village.

D'ici le 3 juillet, il nous encourage à leur faire parvenir 8 photos de Crespières sur la biodiversité.

D'autre part, une partie du jury habituel passera dans notre village courant septembre pour voir l'évolution de nos projets et l'investissement de chacun.

Des conseils et des aides nous seront prodigués par les spécialistes avec toujours autant de bienveillance et d'écoute. Nous aurons sûrement de nombreux enseignements à tirer de cette visite de « courtoisie » pour l'avenir de Crespières dans le concours de Villes et Villages fleuris.

Agnès Tabary
Pour la Commission
Développement Durable
Environnement Mobilités



Vers des mobilités de demain plus durables et plus intelligentes

Vous connaissez déjà le service TAD Ile de France Mobilités implanté en avant-première sur notre territoire depuis 2018 : il vous permet de gagner la gare de Plaisir-Grignon ou de Saint Nom la Bretèche à tout moment de la journée 6 jours sur 7 ou de rejoindre n'importe quel arrêt du territoire de Gally-Mauldre en milieu de journée et le samedi. Il vous permet de vous déplacer sans véhicule personnel et de gagner du temps sans chercher à vous garer. Il fonctionne sur réservation sur l'application TAD Ile de France Mobilités ou auprès de la centrale de réservation au 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h. Ce service est gratuit avec une carte de transport francilienne, mais vous pouvez aussi acheter un ticket auprès du chauffeur pour 2 euros. L'accueil de la Mairie peut vous apporter tout complément d'information.

Depuis 2019, Ile de France Mobilités, entité organisatrice des transports en Ile de France, a lancé de nouvelles opérations pour encourager de nouveaux modes de déplacement plus durables dont le vélo électrique et le co-voiturage.



LE VELO ELECTRIQUE

Véligo est le nouveau service de location de vélo à assistance électrique (VAE) lancé par la Région Ile de France : un bon moyen de découvrir ce mode de circulation respectueux de l'environnement.

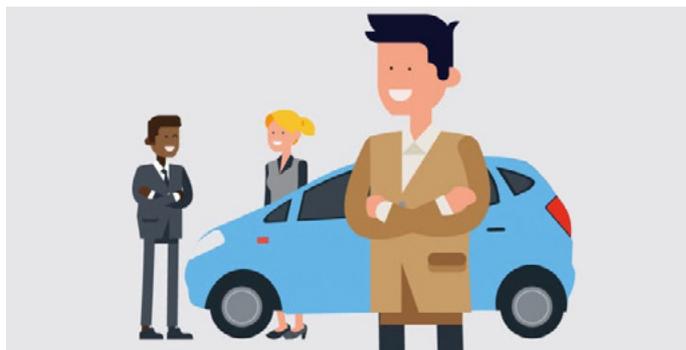
Le vélo à assistance électrique permet de parcourir sans effort des trajets de l'ordre de 9km et parfois rétifs au vélo classique. Il convient donc à la grande majorité des voyageurs, quelles que soient leur condition physique et la topographie du trajet.

Le Véligo est équipé d'une batterie centrale de grosse capacité (500 Wh), fixée sur le cadre. Elle peut se détacher au moyen d'une petite clé, et l'on peut ainsi recharger son vélo chez soi, sur une simple prise (le chargeur est bien évidemment fourni). On peut éventuellement le recharger aussi en laissant la batterie sur le cadre. Autonomie estimée : 70 à 75 km. Pour des raisons de sécurité, les vélos seront bridés à 25 km/h.

La location du vélo dure minimum 6 mois. Pour louer un vélo, il suffit de s'inscrire sur veligo-location.fr.

Et au niveau des tarifs ? Il faut compter 40€ par mois ou 20€ par mois pour les étudiants. L'entretien, l'assistance téléphonique et l'appli de guidage et d'information Véligo Location sont inclus. L'abonnement à ce service public peut être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur. Une assurance n'est pas obligatoire mais conseillée. Deux formules existent : 5,40€ ou 7,10€ par mois (en fonction de la franchise). Enfin si vous souhaitez recevoir votre VAE directement chez vous, prévoyez 60€ supplémentaire.

Les convaincus bénéficient d'une aide financière pouvant atteindre 500€ pour l'acquisition de leur propre VAE. Cette prime est attribuée par Ile de France Mobilités pour l'achat d'un VAE postérieur au 1er décembre 2019 : la demande peut être faite sur la plateforme d'Ile de France Mobilités à partir du 20 février 2020.



LE COVOITURAGE COURTE DISTANCE

Envie de gagner du temps sur votre trajet domicile-travail ? Besoin de vous déplacer occasionnellement en Île-de-France le soir ou le week-end mais vous n'avez pas de voiture ? Un déplacement imprévu et nouveau, difficilement réalisable en transports en commun ? Pourquoi ne pas essayer le covoiturage, un mode de transport économique, convivial et écologique ?

Vous pouvez retrouver toutes les offres de trajets sur ViaNavigo.

Depuis 2017, Ile-de-France Mobilités mène une politique de soutien au covoiturage via un partenariat avec les 5 plus grosses plateformes de covoiturage. Le calculateur d'itinéraire ViaNavigo intègre les trajets de ces opérateurs dans un onglet spécifique « covoiturage » au même titre que les transports en commun et le vélo. Ainsi, quand vous effectuez votre recherche d'itinéraire, dès qu'un numéro s'affiche sur l'onglet Covoiturage c'est qu'un conducteur, d'un des services, réalise un trajet qui correspond à votre demande.

Après avoir cliqué sur l'onglet, la liste de trajet(s) vous précise à chaque fois l'itinéraire emprunté, l'heure de départ et d'arrivée et le prix. Après avoir sélectionné le trajet qui vous correspond, il vous suffit de cliquer sur « réserver » pour vous rendre sur le site de l'opérateur.

Vous pourrez ainsi trouver les trajets des 5 opérateurs partenaires : BlabBlalines, Covoit'ici, Karos, Klaxit OuiHop'.

Le coup de pouce financier d'Ile-de-France Mobilités

Depuis le 1er mai 2019, Ile-de-France Mobilités offre de nouveaux avantages aux conducteurs et aux voyageurs. Afin d'encourager les automobilistes à ouvrir leur portière et de convaincre les Franciliens de tester le covoiturage, Ile-de-France Mobilités subventionne les trajets de covoiturage de la manière suivante :

- Pour les passagers : 2 trajets par jour offerts à tous les abonnés Navigo annuel et Imagin'R ;
- Pour les conducteurs : une indemnité kilométrique par trajet fixée entre 1,5 et 3 euros par passager en fonction de la distance parcourue dans la limite de deux trajets par jour et de 150€ par mois pour éviter la fraude.

De plus, un dispositif de gratuité du covoiturage pour tous les Franciliens est proposé lors des « pics de pollution » et de « perturbations majeures dans les transports ».

Le covoiturage répond à des besoins en transports mal couverts par l'offre de transports en commun. Il contribue à fluidifier le réseau routier ce qui se traduit par un gain de temps sur la route et une meilleure qualité de vie en réduisant le stress. Il permet également de lutter contre la pollution en diminuant le nombre de voitures sur les routes puisque nous comptons aujourd'hui seulement 1,1 personne par voiture en moyenne.

Alors ? Etes-vous prêts à changer vos habitudes ? Les avez-vous déjà changées ? Vous pouvez nous en parler en écrivant à com@mairie-crespieres.fr. Vos témoignages seront assurément inspirants : nous serions ravis de les partager.

Cécile Mailhos

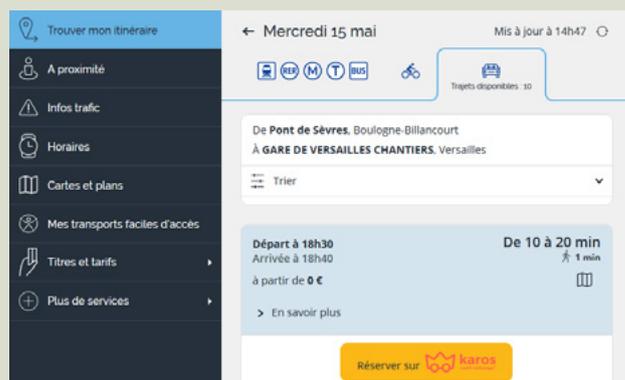
Pour la Commission Développement Durable
Environnement Mobilités

Exemple de recherche d'un trajet en covoiturage

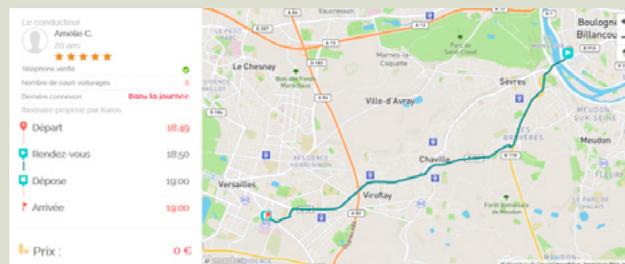
Grâce au calculateur d'itinéraire ViaNavigo, trouvez le conducteur avec qui vous partagerez votre trajet.



1. Dans l'onglet «Trouver mon itinéraire», renseignez votre départ, votre arrivée et l'heure souhaitée.



2. Sélectionnez un trajet parmi ceux proposés.



3. Visualisez les détails du trajet.

4. Puis réservez !

Île-de-France Mobilités encourage le covoiturage en Île-de-France

Une mesure antipollution

Si chaque véhicule transportait 2 personnes,
→ 1/3 de véhicules en circulation en moins
→ donc moins d'embouteillage et moins de pollution.

Un complément aux transports en commun

Il y a des millions de places disponibles dans les véhicules en circulation. Ces places pourraient être occupées par les usagers pour se déplacer.



Le covoiturage c'est économique, et plus écologique !

Plus de sécurité

Selon les sociétés d'assurance, les covoitureurs sont plus prudents et causent moins d'accidents.



Gally-Mauldre à vélo



Cécile Mailhos : Bonjour Cathy et Jean-Lin, je vous ai vus circuler en vélo électrique récemment dans Crespières. Pourriez-vous nous expliquer ce qui vous a amenés à entreprendre cette démarche ?

Jean-Lin et Cathy : Nous avons déjà testé des Vélos à Assistance Electrique (VAE) pour visiter les châteaux de la Loire et c'était vraiment plaisant.

CM : Comment avez-vous choisi votre vélo ?

JLC : Evidemment par rapport à notre usage : promenades dans le coin, aller faire des courses, éventuellement rejoindre la gare de Saint-Nom ou de Plaisir... Ensuite la puissance du moteur qui est essentielle par rapport à l'autonomie et l'assistance fournie (pas moins de 10ah et 11ah c'est mieux pour 40 à 50 km d'autonomie réelle (le vendeur affiche 70 km...), plutôt un moteur dans la roue arrière ou dans le pédalier plus stable, la recharge facile par cordon, sans forcément enlever la batterie... et évidemment le prix par rapport à un usage qui est plus loisir et santé pour nous. Aujourd'hui, on a souvent des vélos peu chers mais pas assez puissants en grande surface et des vélos de qualité assez chers chez les spécialistes, mais ça évolue... il faut regarder régulièrement les offres.

CM : Avez-vous bénéficié de l'aide de la Région ? Pouvez-vous nous indiquer comment cela s'est passé ?

JLC : Oui effectivement cela a été un élément déclenchant. Il faut surtout

bien penser à faire une facture nominative avec votre adresse en Ile-de-France lors de l'achat, puis se connecter sur le site Ile-de-France-Mobilités ; ensuite, on vous demande de contribuer à un questionnaire sur vos usages, vous devez télécharger factures et pièces demandées préalablement scannées et sous 2 mois nous avons été remboursés de 50% de la facture par personne avec un maximum de 500 euros. On peut inclure le matériel de sécurité sur la facture : casque, antivol... Au final 1 vélo électrique + antivol, cela nous est revenu à 250 euros.

CM : Quels itinéraires empruntez-vous ?

JLC : Boucle en partant vers Herbeville ou les Flambertins, courses sur Feucherolles (chez notre ancien boucher Thierry) en passant par la Route Royale ou à Chavenay, mais là, il manquerait un bout de piste cyclable entre le transformateur qui est sur la route de Beynes après le lavoir et l'église de Davron car le chemin est un peu rude pour le vélo ; ensuite on rejoint

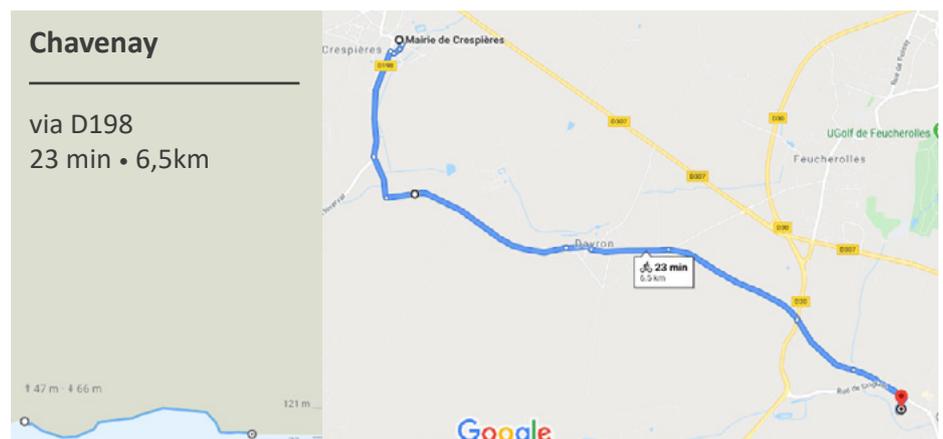
des routes et chemins tranquilles vers Feucherolles, Chavenay, Plaisir et le réseau des pistes cyclables. C'est bien plus plaisant que de passer par le RD307. Sinon également le samedi matin pour nos légumes chez «Pascal Producteur» route de Beynes puis vers la Maladrerie et on peut revenir par le centre équestre et le chemin aux bœufs.

CM : Où aimeriez-vous pouvoir aller plus facilement ?

JLC : On va tester les gares de Plaisir et Saint-Nom, mais il faut voir les conditions d'attache des vélos, s'il y a des box fermés comme cela se fait dans certaines gares. C'est quand même malheureux de toujours utiliser sa voiture dans un si bel environnement, alors qu'on a besoin d'exercice, qu'on doit collectivement limiter nos émissions... à condition qu'il fasse beau évidemment.

CM : Quelles ont été les réactions de votre entourage ?

JLC : Les gens connaissent souvent les vélos à assistance électrique. Ils sont souvent amusés ou intéressés. Effectivement, c'est pour la balade ou le transport, c'est moins du «vélo sport» : ceci étant, on peut régler le niveau d'assistance que l'on souhaite, on va plus loin, on force moins dans les côtes donc ça nous correspond bien. A Crespières, dès qu'on sort, il y a des côtes, là c'est franchement plaisant.

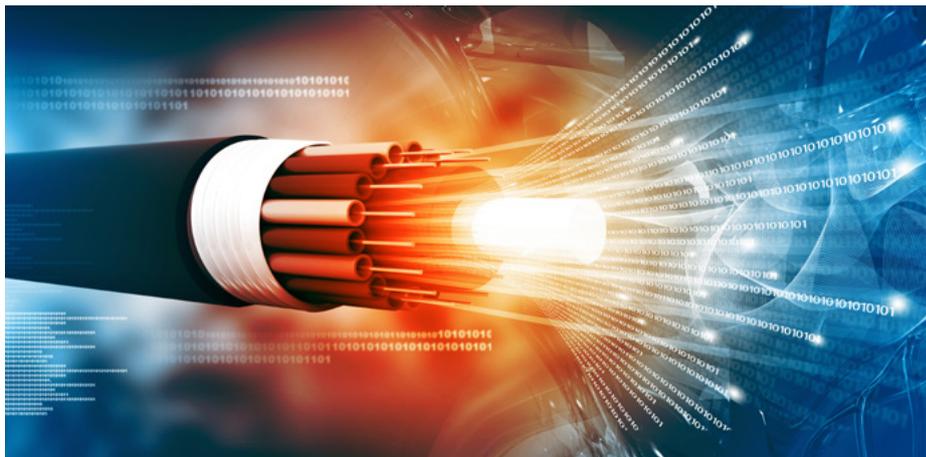


La fibre arrive !

CM : La commission Développement Durable – Environnement – Mobilités vous remercie pour ce témoignage. Nous espérons que votre expérience encouragera d'autres Crespiérois à s'équiper.

Nous ouvrons avec cette interview une nouvelle rubrique ouverte aux usagers des transports et d'une façon générale de toutes les solutions de mobilités. Vous utilisez également un VAE, il vous arrive de co-voiturer pour vous rendre sur votre lieu de travail, vous êtes un usager du TAD, parlez-nous-en ! Vous pouvez nous écrire à com@mairie-crespieres.fr

Cécile Mailhos
Pour la Commission
Développement Durable
Environnement Mobilités



Enfin ! Les choses bougent vraiment au sujet de la fibre. Après toutes ces années d'attente, nous devrions enfin être « fibrés » d'ici la fin 2020.

Adriano Ballarin a organisé dès la fin du confinement une rencontre entre TDF, Yvelines Seine Numérique et SPIE avec les élus des villages souhaitant le déploiement de la fibre le mardi 9 juin dernier. Tous les acteurs étant présents, nous avons pu procéder au choix des emplacements des 2 armoires dédiées à la fibre sur Crespières. Chaque armoire ne desservira pas moins de 350 logements. Les dossiers d'emplacement ont été aussitôt validés et transmis en direct à l'installateur. Nous avons ainsi gagné du temps.

Une des armoires sera placée au coin du chemin aux bœufs et de la rue des tilleuls. La fibre y est déjà en attente.

L'autre sera sur la RD307 au feu contre le mur. Elle remontera jusqu'aux maisons de la Sablonnière et de Croix Marie. Là aussi, la fibre est en attente depuis plusieurs mois...

Ces deux armoires, dont l'emplacement a été vérifié et entériné par toutes les parties, seront installées en juillet.

Ensuite, SPIE viendra tester tous les fourreaux par « aiguillage » pour vérifier leur perméabilité. Si des travaux sont nécessaires, ils seront réalisés alors et seront à la charge du propriétaire des fourreaux. Sur Crespières, les fourreaux sont principalement la propriété de la ville, sinon d'Orange ou des copropriétés.

Le déploiement de la fibre se fera dans la foulée jusque devant la limite de propriété de chaque habitant. Ce dernier n'aura plus qu'à choisir un opérateur pour décider de l'abonnement qu'il souhaitera souscrire.

Nous devrions avoir tous accès à la fibre pour Noël !

Agnès Tabary
Adjointe au Maire



Révision du PLU

Après 2 ans et demi de préparation, nous devrions enfin pouvoir avancer sur la révision du PLU 2014.

Depuis la sortie du confinement, les instances d'instruction et les différents intervenants légaux ont repris contact avec nous pour tenter d'établir un nouveau calendrier.

Afin de permettre à tous de prendre connaissance de ce nouveau PLU, nous allons attendre de dépasser l'été et les vacances pour démarrer l'enquête publique.

Nous rencontrons le commissaire enquêteur à la fin du mois de juin pour que tous les éléments nécessaires soient vérifiés et qu'il établisse le calendrier de l'enquête publique.

Nous rappelons qu'au cours de cette enquête, ouverte à tous les habitants, vous pourrez prendre connaissance du projet et poser toutes les questions complémentaires

que vous souhaitez mais aussi faire des propositions.

Le Commissaire enquêteur sera disponible pour vous répondre et noter vos demandes. Un registre sera disponible à cet effet. Ce registre annoté par le commissaire enquêteur, sera ensuite transmis à notre maire.

Le commissaire enquêteur étudiera les réponses et explications écrites de M. Le Maire et donnera un avis et des éventuelles remarques complémentaires. Il transmettra ses conclusions à M. Le Maire.

Le projet de Révision sera ensuite soumis au Conseil Municipal pour approbation. Ce nouveau PLU remplacera celui de 2014 pour plusieurs années.

Agnès Tabary

Adjointe au Maire

La sente Guy Marot bientôt en service

Ce projet, initié il y a fort longtemps, devient enfin réalité. **Cette nouvelle sente va créer un maillage au cœur même du village entre les principaux services municipaux et les lieux d'accueil et d'activités** : école, micro-crèche, maison des associations, relais des randonneurs, église, presbytère, mairie, agence postale et les commerces.

Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite et particulièrement adaptée aux jeunes enfants et poussettes.

Deux candélabres vont être installés et une végétalisation sera mise en place. Cela rendra cette sente agréable et sécurisée.



Christian Bézard

Pour la Commission Urbanisme

Domaine de la Favière

Sur ces parcelles situées sur la RD307 après le Garage Daunat à la sortie du village en venant de Feucherolles, un projet immobilier est en cours d'instruction aux services d'urbanisme de la Communauté de Communes situés à Feucherolles. Certaines des parcelles concernées sont privées mais une appartient à la Mairie de Crespières. L'instruction de ce permis a pris un important retard avec la pandémie actuelle.

Tant que l'instruction se poursuit aucune communication n'est autorisée de quel ordre que ce soit par l'Etat. En attendant, il a été décidé par la Commission urbanisme nouvellement installée, que cette nouvelle résidence portera le nom de Domaine de la Favière, du nom de la pièce de terrain située en face sur la RD307. En effet, autrefois, la culture de la fève était très présente dans notre commune.

Phase finale du presbytère

Les travaux de réhabilitation du presbytère entrent dans la phase finale.

A l'intérieur, les derniers aménagements sont en cours : placards, plafonds, plans de travail, pose des volets et finition diverses.

A l'extérieur, le dallage est terminé. Les 9 carrés de plantation en traverses de chêne ont été installés et végétalisés. Les gradins de la rampe d'accès

sont plantés. L'engazonnement est réalisé. L'éclairage de la rampe et de la terrasse est installé. Il reste encore à poser 2 bancs, des corbeilles et cendriers.

Pour la sécurité de chacun, deux caméras ont été installées et sont d'ores et déjà opérationnelles : une pour le jardin du presbytère et une deuxième pour le jardin d'enfants.

Christian Bézard

Pour la Commission Urbanisme



La vigilance à Crespières

Caméras

Notre village continue son investissement avec l'entretien et le renouvellement du parc de caméras de surveillance pour aider à préserver la tranquillité de tous. Un achat de caméras a été fait pour installation au lavoir, au Presbytère, à l'agence postale, place de la mairie et, à la micro-crèche afin d'éviter les incivilités dans notre beau village. Il est prévu dans les mois à venir un déploiement d'autres caméras notamment aux abords du cimetière, pour dissuader les dépôts sauvages et vols. D'autres caméras seront installées lors des prochains projets.

Les caméras, déjà en service du fait de leurs emplacements aux entrées/sorties du village, ont à plusieurs reprises permis d'aider les forces de l'ordre à solutionner leurs enquêtes menées sur notre territoire.

Vacances

Pensez-y, les vacances approchent et, pour ceux qui souhaitent profiter des rondes de surveillance effectuées par la gendarmerie, il vous suffit de déclarer vos dates d'absence soit directement à la gendarmerie d'Orgeval, soit sur le site de la gendarmerie numérique (service 24/24 7/7) <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Nos-conseils2/Pour-les-particuliers/Me-protéger-au-quotidien/Mon-domicile/formulaire-de-déclaration-à-télécharger>.

Ce site en ligne <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Mes-services-en-ligne> offre de nombreux services (pré-plaintes, permis de conduire points, contact direct avec un gendarme en ligne etc.)

Didier Le Saux

Pour la Commission Urbanisme

PATRIMOINE

Admirez notre église !

Vous avez sans doute remarqué l'éclairage LED qui met en valeur l'église Saint Martin de Crespières tous les jours à partir de 20h.

Si vous souhaitez en (re)découvrir l'intérieur, sachez que l'église est ouverte le dimanche après-midi jusqu'en septembre. En effet les célébrations de la messe dominicale sont temporairement réparties dans les églises de notre territoire paroissial dont la capacité d'accueil est la plus importante. Parmi les plus grandes du secteur, l'église de Crespières accueille la célébration de 18h.

Il est encore trop tôt pour l'admirer : un tiroir de **la sacristie recèle un trésor, une chasuble offerte par la reine Marie Leszcynska épouse de Louis XV.** Nous avons obtenu une aide financière du service du patrimoine du département pour la rénover et souhaitons l'exposer ensuite au fond de l'église.



Laurence Rousselet

Pour la Commission Communication

JEUNESSE

La micro-crèche Lilas



Notre micro-crèche est en bonne voie. Les différentes validations nécessaires sont en cours. La prochaine étape importante sera le passage de la PMI prévu le 7 juillet. Nous mettons tout en œuvre pour obtenir cette accréditation indispensable pour **l'ouverture de la micro-crèche espérée le 24 août.**

Les inscriptions sont faites et les parents ont pu visiter le lieu où seront accueillis leurs enfants. Un grand soin a été apporté aux locaux et ce nouveau bâtiment extrêmement lumineux est parfaitement adapté aux jeunes enfants. Nous avons donc 10 petits qui découvriront ce nouveau lieu d'ici quelques semaines.

A proximité, les bâtiments préfabriqués vieux de plus de 60 ans ont été détruits et nous disposons maintenant d'un très bel espace bien situé entre la Maison des Associations et la micro-crèche. Nous travaillons ac-

tuellement avec les jardiniers qui sont intervenus au presbytère pour aménager au mieux cette surface où nous ne voulons pas que des parkings.

Un dépose-minute sera prévu devant l'entrée de la micro-crèche.

Toutes nos équipes sont engagées sur ce très beau projet attendu depuis si longtemps par les Crespiérois.

Agnès Tabary

Pour la Commission
Enfance, Jeunesse et Scolaire

L'École de Crespières

L'École de Crespières, depuis le 17 mars 2020.

Pendant tout le confinement, nos animateurs de l'Accueil de Loisirs de Crespières et une partie des enseignants ont travaillé de « concert » pour prendre en charge les enfants des parents aux professions prioritaires. C'est ainsi qu'une petite dizaine d'enfants a été accueillie toutes les semaines.

Après 2 mois de confinement, les écoles ont eu l'autorisation de recevoir de nouveau les élèves selon un protocole sanitaire très strict et au libre choix des parents. La mairie, en étroite collaboration avec les enseignants et les animateurs de l'accueil de loisirs, a organisé cette reprise. Nous avons adapté le temps scolaire et périscolaire à ces nouvelles contraintes pour permettre le 12 mai le retour des élèves de CP et de CM2. Une organisation sur 2 jours de classe par semaine a été nécessaire pour respecter le maximum de 15 élèves par classe. La cantine n'a pas ouvert pour ce faible effectif. Nous avons attendu 15 jours et le retour de tous les niveaux pour proposer de nouveau ce service aux familles. Nous avons actuellement la moitié des effectifs de retour à l'école.

Depuis début juin, de plus en plus d'élèves reviennent à l'école. Nous attendons l'allègement du protocole sanitaire pour permettre une scolarisation sur les 4 jours de la semaine avec le retour obligatoire de tous les enfants pour le 22 juin.

L'ALC prépare déjà les vacances scolaires et souhaite pouvoir proposer aux petits Crespiérois des activités ludiques pendant l'été comme d'habitude. C'est le moment d'inscrire vos enfants ! Une cinquantaine d'enfants sont déjà inscrits répartis sur les jours de la semaine.

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui ont œuvré pendant toute cette période autour des enfants aussi bien pour

l'animation que pour le nettoyage bi-quotidien des locaux et l'organisation de la cantine.

L'École de Crespières, à la rentrée de septembre 2020.

Après le dernier conseil d'école, il a été convenu qu'à partir de septembre 2020 le gestionnaire de la cantine commencera à appliquer les règles imposées pour 2026 par la loi Egalim. A la rentrée, un sondage sera effectué auprès des familles afin d'avoir leur accord pour augmenter la part du bio dans les repas. Cette revalorisation du bio entrainera très certainement une augmentation du coût de la cantine.

Par ailleurs, une augmentation de 0,20€ par repas est nécessaire à partir de septembre pour réévaluer la part payée par les familles à la mairie. Cette partie n'a pas bougé depuis plusieurs années.

Dans le même temps, notre Communauté de Communes Gally Mauldre étudie depuis 6 mois la possibilité de créer une cuisine intercommunale qui se fournirait chez les producteurs locaux. C'est un important projet suivi par des élèves d'AgroParisTech.

L'effectif global des élèves attendus pour la prochaine rentrée est quasiment le même que cette année mais avec une baisse des effectifs de maternelle sur les effectifs d'élémentaire. L'inspection d'Académie n'a pas supprimé de classe mais n'a pas créé de classe non plus... Cette instance regarde le nombre total d'élèves et attribue le nombre de postes de professeurs des écoles en fonction. Nous aurons donc 7 enseignants et 7 classes avec beaucoup de double niveaux. Si les effectifs augmentent encore, enseignants, parents et mairie agiront ensemble pour tenter d'obtenir une 8^{ème} classe. Nous devons rester vigilants.

Agnès Tabary

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

VIE DU VILLAGE

Déambuler dans Crespières est un plaisir, y habiter est une chance

Un inconnu à Crespières n'est jamais un inconnu perdu, seulement un inconnu admiratif des lieux. Le saluer en souriant lui confirmera que le crespérois est aussi beau à l'intérieur qu'en façades (de maison).

Il serait dommage de sacrifier cette quiétude et la beauté des rues avec ses maisons et ses monuments fleuris et entretenus sur l'autel de la « nonchalance ». Cette nonchalance porte plusieurs noms dont celui d'incivilité.

La propreté tout d'abord. Quelle tristesse d'apercevoir un emballage, une canette, un masque anti-covid soufflés par le vent alors qu'une poubelle ingénieusement placée vous ouvre sa gueule comme pour vous signifier qu'elle affectionne particulièrement ce genre de mets délicieux.

Quel dégoût d'esquiver, pire, de marcher sur une crotte qu'un propriétaire de chien n'aura pas eu la délicatesse d'emprisonner dans un sachet prévu à cet effet.

Le compte Facebook «Vivre à Crespières» et la Newsletter vont également

vous informer sur le jour d'enlèvement des déchets verts et des ordures ménagères. Nul besoin d'en anticiper la sortie et ainsi encombrer inutilement les trottoirs.

Le respect des Arrêtés. La préfecture ou la municipalité prennent des arrêtés pour des raisons de sécurité des personnes. Il est indispensable de les respecter sous peine de voir votre responsabilité engagée en cas d'accident. Prenez régulièrement connaissance de ces dispositions sur le panneau d'affichage municipal sur la place de la Mairie. Par exemple: la baignade dans le lavoir est formellement interdite.

La tranquillité du voisinage. Crespières est un village. Ses rues sont étroites et le stationnement limité. C'est pourquoi le Maire a réduit à 30km/h la vitesse dans toute l'agglomération hors départementale. Il faut respecter et faire respecter cette limitation, pour la sécurité de nos enfants et pour limiter les nuisances sonores que ce non respect occasionne.

Les nuisances sonores... dans le silence

de la nuit, Crespières a parfois bien du mal à s'endormir. Devant l'école, sur la place de la Mairie, dans l'espace de jeux Saint Martin... de jeunes adultes oublient les règles de savoir-vivre et cumulent toutes les incivilités citées plus haut, allant même jusqu'à dégrader le mobilier urbain, souvent sous l'effet de l'alcool ou de produits illicites. Ce n'est plus tenable. Par peur de représailles certains riverains n'osent pas intervenir. La gendarmerie est prévenue et interviendra systématiquement et exploitera les images de la vidéosurveillance déployée dans Crespières pour sanctionner les contrevenants.

J'emprunterai cette phrase d'origine orpheline quelque peu édulcorée à notre beau village : Nous n'héritons pas de Crespières de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. Tâchons de le leur rendre encore plus beau qu'il n'est, mais ça ne se fera pas sans vous, ni sans éduquer nos enfants à la respecter à leur tour.

Nicolas Sautereau

Pour la Commission Communication

Inauguration du presbytère, de la micro-crèche et de la sente Guy Marot



Adriano Ballarin, Maire de Crespières, et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du presbytère, de la micro-crèche et de la sente piétonne Guy Marot le :

samedi 26 septembre
à 10h30
en présence
de **Gérard Larcher**

Sylvette Marot sera également présente à cet événement. La cérémonie sera suivie d'un cocktail.



Nouveaux arrivants, nouveaux bacheliers, faites-vous connaître

Afin de faire plus ample connaissance et présenter les différentes activités ainsi que les services proposés sur notre territoire, la municipalité organisera le 11 novembre **un moment d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune.**

A cette occasion, nous mettrons également **à l'honneur nos bacheliers « cru 2020 ».**

Si vous vous êtes installés à Crespières entre octobre 2019 et aujourd'hui, ou si vous êtes jeunes bacheliers, merci de contacter l'accueil de la mairie au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@mairie-crespieres.fr.

Laure Devaud Pinon
Pour la Commission Associations et Événementiel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

Installation du Conseil Intercommunal Gally-Mauldre

Les 11 Conseils Municipaux de notre Intercommunalité ont été élus dès le premier tour des élections municipales. Aussi dès que l'Etat l'a autorisé, les conseillers communautaires élus se sont réunis pour élire leur président et leurs vice-présidents le mercredi 3 juin à Maule.

Adriano Ballarin et Agnès Tabary sont nos délégués communautaires pour Crespières.

A noter que le nombre de délégués communautaires a changé. Il est maintenant de 34 conseillers répartis en fonction du nombre d'habitants :

Maule : 9 sièges
Saint-Nom-la-Bretèche : 8 sièges
Feucherolles : 4 sièges
Chavenay : 3 sièges
Crespières : 2 sièges

Mareil-sur-Mauldre : 2 sièges
Bazemont : 2 sièges
Herbeville : 1 siège
Andelu : 1 siège
Davron : 1 siège
Montainville : 1 siège

Laurent Richard, maire de Maule et président sortant a été réélu. Il ne souhaite pas faire les 6 années de mandat. Il a d'autres projets en vue. Il y aura donc une nouvelle élection le moment venu.

Le Conseil Intercommunal compte 5 vice-présidents et 2 délégations.

- Saint-Nom-la-Bretèche : Transports et lien intercommunal
- Feucherolles : Équipements culturels et sportifs, enfance et jeunesse

- Crespières : Développement économique et aménagement du territoire
- Bazemont : Environnement
- Andelu : Manifestations intercommunales
- Chavenay : Mobilité douce et transports
- Mareil-sur-Mauldre : Personnes âgées et petite enfance

Le prochain Conseil Intercommunal est prévu le mercredi 24 juin.

Agnès Tabary
Pour la Commission Communication



GeM-Emploi

(Gally et Mauldre Emploi)

*Votre commune vous assiste
dans l'emploi !*



Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous êtes cadre et avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE (ace78.fr) est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.

Si vous souhaitez :

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

Contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



www.gem-emploi.org

facebook.com/GeM.Emploi

Les actualités LVDD

L'association La Vitrine du Développement Durable a repris ses activités en juin :

- les **Répar'Café** de Mareil-sur-Mauldre dans le local jouxtant à gauche l'entrée de l'Intermarché (dernier samedi du mois de 9h30 à 12h) et de Maule au 4 rue Maurice Berteaux (2ème samedi du mois 14h30-17h). Tout bricoleur sera le bienvenu car nous cherchons à étoffer notre équipe de bénévoles.

- les **ateliers PermaCouture** le vendredi de 11h à 15h à la mairie de Montainville.

Nous vous invitons à vérifier, sur notre page Facebook, les dates et horaires qui seraient amenés à changer pour la période estivale.

Nous avons également contribué à la concertation publique concernant la « Charte d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phyto-pharmaceutiques », qui fixe entre autres les distances d'épandages par rapport aux habitations. Nous avons signalé, outre que les distances de 3 / 5 / 10 / 20 mètres sont faibles, qu'il y avait dans le projet de charte d'im-

portants manquements sur les modalités de communication et dialogue à l'échelle locale et sur les moyens de représentation des riverains.

Enfin, notre association, très gentiment hébergée dans un local appartenant au supermarché de Mareil-sur-Mauldre, est en recherche active d'un nouveau lieu pour tenir ses activités, ses collectes, ses réunions... Qu'on se le dise !

Valérie Froissart
Co-présidente LVDD

Pour nous joindre : la.vitrine.du.dd@gmail.com (et abonnez-vous à notre newsletter !)

Réouverture du cinéma de Maule à partir du 22 juin

Du 1 au 7 juillet

Du 8 au 14 juillet

Du 15 au 21 juillet

Le bonheur est dans la Plaine !

La Plaine de Versailles, nous y vivons ! C'est à la fois un territoire et une association dédiée au développement durable de celui-ci. L'association s'est donné pour mission de dynamiser le territoire en donnant les moyens à ses différents acteurs - agriculteurs, élus, citoyens, associations, entreprises - de coopérer et de mener à bien des projets communs. Du Printemps de la Plaine à la charte paysagère en passant par les cafés-sciences, petite balade découverte sur notre territoire...

Un peu d'histoire-géo...

Tout a commencé en l'an 2000. Pour protéger la fameuse perspective du Château vers l'infini, l'État a classé 2600 hectares de terres situées dans le prolongement du Parc du Château de Versailles. Dans cette région, soumise à une forte pression foncière, l'initiative était louable mais risquait aussi de bloquer toute initiative de développement notamment en matière agricole.

En 2004 est donc née l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles (ex APPVPA, Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets).

Elle rassemble aujourd'hui 27 communes qui appartiennent à 5 intercommunalités différentes. Toutes les communes de notre Communauté de communes Gally Mauldre en font partie.

3 collèges, des études et du concret !

Tout le monde peut adhérer à l'association et faire des propositions, participer aux réflexions et aux réalisations. Il existe 3 collèges : un collège d'agriculteurs, un collège d'élus et un collège « société civile » qui rassemble à la fois les citoyens, les associations et les entreprises. Les 3 collèges sont au service d'une mission commune : « faire de la Plaine de Versailles, un territoire vivant porteur d'innovations ». Différents projets ont bénéficié ou bénéficient encore de leurs travaux :

- Rénovation de la gare de tramway de Feucherolles devenue la Maison de la Plaine, participation à la restauration d'un lavoir, étude préalable à la réalisation de l'allée royale de Villepreux, les trames vertes pour une biodiversité renforcée, les lisières urbaines, la signalétique des producteurs, les totems dans les communes, étude sur l'insertion paysagère du bâti agricole, la cartographie des sols pour une agriculture de précision, la restauration des corridors herbacés et arborés sur la Plaine de Bailly .

- Création et mise en vente d'une foodybox, un coffret « apéro » de produits locaux avec : bière brassée à Maule, chutney préparé à Davron, pétillant de pommes de Plaisir, terrine cuisinée à Jumeauville, biscuits salés de Crespières. Disponible à la maison de la Plaine et chez les producteurs.

- Appui à la mise en place d'une filière « lentilles » au niveau agricole, cartographie des sols agricoles, signalétique pour les points de vente à la ferme.

- Étude sur les causes de la mortalité des abeilles dans la Plaine. L'association cherche des financements pour poursuivre les travaux. Avis aux amoureux des abeilles...

- Mise en place d'une « charte paysagère » signée en 2014 par les maires de 25 communes membres et par les agriculteurs. Enjeux et objectifs : promouvoir et protéger toutes les formes d'agriculture, les richesses paysagères, écologiques et patrimoniales existantes.

Connaissez-vous la Plaine de Versailles, un peu, beaucoup, à la folie ? Faites le quiz !

1) Où le ru de Gally prend-t-il sa source ?

- A. Dans le parc du château de Versailles
- B. Aux fermes de Gally
- C. A Maule

2) Dans quelle commune se situe ce lavoir restauré récemment avec l'aide de l'association ?

- A. Chavenay
- B. Crespières
- C. Rennemoulin



3) Où peuvent bien nicher ces chouettes effraies ?

- A. Dans le clocher de l'église de Saint-Nom-la-Bretèche
- B. Dans le hangar agricole de la ferme du Clos d'Ancoigny au vallon de Chavenay
- C. En forêt de Marly

4) Combien de produits alimentaires transformés (jus de fruit, miel, confitures...) sont fabriqués localement par les producteurs et artisans de la Plaine de Versailles ?

- A. Une dizaine
- B. Une vingtaine
- C. Une trentaine



5) Qu'est-ce que les trames vertes ?

- A. Les continuités écologiques nécessaires à la faune et à la flore pour se déplacer, se nourrir et se reproduire
- B. Des chemins de randonnée en forêt
- C. Des boucles cyclistes au milieu des champs

Au fait par où commencer ?

- Par une exposition : « Le Tacot, le tramway qui reliait Versailles à Maule, jusqu'au 31 décembre à la Maison de la Plaine à Feucherolles.
- Par un p'tit Café sciences : à voir avec Marie
- Par une rando : itinéraires de randonnées disponibles plainedeversailles.fr, rubrique « Découvrir la Plaine -activités en plaine »
- Par un panier de légumes locaux : carte des producteurs disponible en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche.
- Par un don pour contribuer à l'aboutissement de projets comme le projet « Abeilles ».

RENDEZ-VOUS sur plainedeversailles.fr et le facebook Plaine de Versailles pour tout savoir sur les actualités et les bons plans !

Valérie Gillette

Réponses :

Question 1, Réponse A

Question 2 : Réponse B : L'association a permis d'accompagner le démarrage du projet en décrochant des financements européens (projet LEADER). La restauration du lavoir s'est achevée en 2019.

Question 3, Réponse B : Dans le cadre du collège d'agriculteurs de la Plaine, l'association Atena 78 est intervenue et a permis l'installation de perchoirs et de nichoirs favorables aux rapaces dans plusieurs exploitations agricoles.

Question 4, Réponse C : En surface, ce sont les grandes cultures (céréales, oléagineux comme le colza, protéagineux comme la luzerne) qui semblent dominer mais la Plaine recèle de nombreuses autres activités agricoles et alimentaires telles que la production de fruits et légumes, l'horticulture, l'élevage, la fabrication d'huile, de jus...La liste s'enrichit de jour en jour !

Question 5 : Réponse A : Le projet « trames vertes » a débuté en 2016 avec l'objectif de sensibiliser les communes et intercommunalités aux enjeux de la biodiversité et à accompagner des projets concrets. Traduction sur le terrain : plantation de haies avec 4000 plants forestiers et une trentaine de fruitiers sur 3 exploitations agricoles en mars 2019 sur la trame verte de Bailly à Villepreux.

La Maison de la Plaine, un lieu de rencontre entre habitants, agriculteurs et élus

En plein cœur du poumon vert de la Plaine de Versailles, dans l'ancienne gare de Feucherolles, la Maison de la Plaine vous ouvre ses portes :

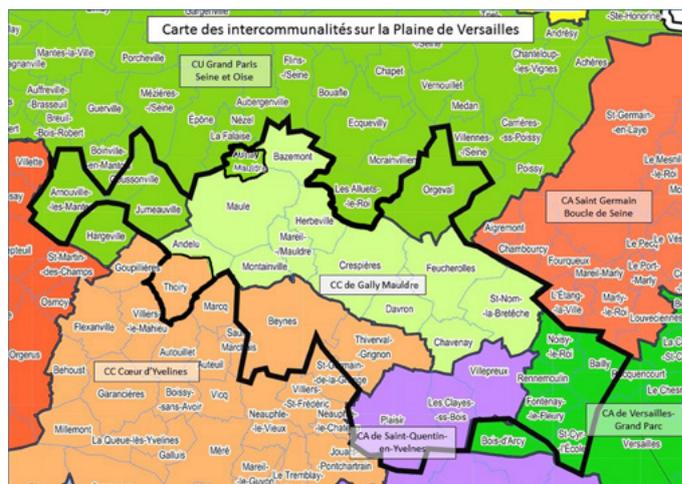
- **Lieu de rencontre** entre tous ceux qui sont attachés à la **Plaine de Versailles** et qui souhaitent promouvoir son **développement durable**.
- **Lieu d'expositions et d'animations**.
- **Lieu de promotion des produits locaux** (jus de pommes, poires, confitures, biscuits, chocolats, bière, etc), des guides de randonnée, cartes et documents sur la plaine, pour les « **locavores** » !

Par ailleurs, si vous cherchez une salle pour organiser une manifestation qui valorise la Plaine de Versailles, son patrimoine, son environnement, son économie, son agriculture... appelez le 01 34 59 33 31 aux heures d'ouverture (Capacité : 30 personnes assises, 50 debout).

Horaires :

Lundi 9h 13h - 13h30 16h30
 Mardi 9h 13h - 13h30 16h30
 Mercredi 8h 12h
 Jeudi 9h 12h30
 Vendredi 9h 13h

Valérie Gillette



Plaine de Versailles

33 ter rue des Petits Prés
 78810 Feucherolles

01 34 59 33 31

 @PlaineDeVersailles

 www.plainedeversailles.fr

CCAS

Yvelines Étudiants Séniors

Comme chaque été, les séniors peuvent bénéficier du dispositif YES : des étudiants visitent les personnes isolées pendant les mois de juillet et août. Pour en bénéficier, veuillez téléphoner au 01 30 54 44 12 ou vous rendre à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.

Ne restez pas seuls cet été, faites appel au service YES - il est gratuit.

Laure Devaud Pinon
 Pour la Commission Communication



FORUM DES ASSOCIATIONS



Dimanche 6 sept
Maison des Associations
Roland Pilloud
De 9h à 13h

Maison des Associations Roland Pilloud, 11 rue de la Sansonnerie



Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
Tel : 01.30.54.44.12/ Fax : 01.30.54.58.19, accueil@mairie-crespieres.fr

ACAC : Exposition artistique - Atelier Encadrement

Exposition artistique - Confinement oblige, l'exposition prévue fin mars n'a pas eu lieu.

Nous allons travailler à établir une nouvelle date courant 3^{ème} trimestre afin que nos artistes amateurs puissent vous proposer leurs réalisations.

Cours d'encadrement - Les cours reprendront début septembre.

L'atelier accueille les élèves tant chevronnés que débutants dans une salle dédiée de la maison des associations. La mixité des niveaux de compétence, entraîne une émulation des moins chevronnés.

Chacun encadre selon sa personnalité ses propres documents ou même

petits objets, les goûts et la dextérité de chacun étant respectés.

Débutants, perfectionnés, chacun sa technique pour des créations originales et uniques dans une ambiance conviviale.

Les cours de 3h pour 6 personnes maximum ont lieu les mardis en période scolaire :

- de 9h à 12h ,
- de 14h à 17h, et
- de 18h30 à 21h30.

Pas d'obligation, vous pouvez vous inscrire pour l'année mais aussi acheter une carte de 10 cours qui vous permet d'ajuster votre planning en fonction de votre emploi du temps.

Vous avez envie de vous lancer et de réaliser vous-même votre décoration personnalisée ? N'hésitez pas à me contacter !

Brigitte Jacquard

01 30 54 58 78 / 06 07 68 00 19

bjacquard@neuf.fr
acacrespieres@sfr.fr



Comité de jumelage du Pays de Gallie

L'épidémie de COVID-19 a bouleversé la vie de beaucoup de pays, mais aussi celle de notre jumelage. Le confinement dans nos deux pays nous a contraints d'annuler tous nos projets de rencontres et voyages. Nous, au Pays de Gallie, le regrettons beaucoup tout comme nos amis de Rösrath qui s'étaient déjà inscrits à plusieurs événements déjà organisés depuis longtemps.

Pour la « **Bürgerfahrt** » au mois de mai nous attendions 50 personnes de Rösrath; des visites à Paris et dans l'Eure étaient planifiées en détail. Nous sommes attristés de ne pas avoir pu vivre, avec nos amis allemands, des moments toujours amicaux et conviviaux.

Les **fêtes de nos villages** au mois de juin ont toutes été annulées, donc pas de saucisses allemandes ni de bière « Kölsch ». C'était une belle tradition et toujours une occasion de rencontrer

un grand nombre de nos habitants et de leur faire connaître quelques spécialités de la Rhénanie, région de notre ville jumelée Rösrath.

Le **tournoi de tennis** annuel de nos quatre communes n'a pas pu être terminé - mais nous espérons poursuivre avec une belle finale courant septembre à Chavenay.

Notre séjour à Rösrath en août avec des jeunes **footballeurs de l'USAF** a été décommandé, en revanche nous espérons que notre tournoi de **golf** programmé le 10 octobre à Fourqueux pourra avoir lieu.

Et le **voyage jumelage/œnologie** prévu en octobre dans le Jura a dû être annulé par précaution et pour éviter tous les risques pour un groupe de 40 participants, surtout que la préparation détaillée d'un tel voyage pour assurer un bon déroulement nécessite au préalable la reconnaissance

sur place plusieurs mois à l'avance.

Notre comité de jumelage a décidé de reporter l'intégralité de notre programme 2020 à l'année prochaine. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Malgré cette situation sanitaire difficile nous maintenons constamment le contact avec nos amis à Rösrath et ce n'est pas la Covid-19 qui nous fera oublier tout ce que nous avons pu faire et vivre ensemble dans l'esprit de l'amitié européenne.

Le Comité de jumelage

Pour toutes informations :

Raymond Metzger

01 30 54 42 61

rmo-metzger78@orange.fr

Margaret de Fraiteur

06 13 80 56 82

margaret.de-fraiteur@orange.fr

L'atelier dessin de Claire Bigard Feuillard

L'atelier dessin Claire Bigard Feuillard s'adresse à tous ceux qui souhaitent explorer les différentes techniques liées aux arts plastiques et graphiques.

- Cours enfants du CP au CM2
- Cours adolescents de la 6^{ème} à la terminale
- Etudiants pour préparer les concours
- Adultes actifs et retraités

Pour tout renseignements, vous pouvez me contacter au 01 30 54 41 78.

Je vous donne rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions le dimanche 6 septembre.

Claire Bigard Feuillard



Bibliothèque de Crespières : merci à tous !



Le dernier weekend de novembre, la bibliothèque a quitté les anciennes classes du primaire, qui prenaient l'eau de toutes parts, pour l'ancien cabinet médical. Ce déménagement nous a occupés de novembre à janvier 2020 et n'aurait pu se faire sans les nombreuses bonnes volontés qui y ont participé, aussi nous tenions à remercier très chaleureusement dans ces pages :

- Le maire, Adriano Ballarin pour avoir soutenu l'idée et permis ce déménagement,
- Alexandra Battesti pour la mise en œuvre de ce projet et la mise à disposition de cartons,
- mais également notre coiffeuse, notre pharmacien, Cocci-Market pour le don de cartons supplémentaires. Au total 130 cartons !
- Jacqueline pour les heures qu'elle a passées, de jour comme de nuit, sur les plans,

ABC Bibliothèque :

Mercredi : 16h - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

2, rue des Bourbiers (derrière la Maison des Associations)

abcbibliotheque@wanadoo.fr

www.lireacrespieres.fr

06 77 65 68 80

- la vingtaine d'adhérents, de 13 à 88 ans, qui ont répondu présents le samedi après-midi pour mettre les livres dans les cartons. La mise en carton et l'étiquetage, en binôme ou trinôme, s'est déroulée avec grande efficacité et dans la bonne humeur,

- Fabien, Vincent et Anthony, les employés de la mairie qui ont démonté le mobilier, transporté celui-ci ainsi que tous les cartons, remonté le mobilier et surtout ont fait preuve d'une grande patience en acceptant les changements de dernière minute !

- les bénévoles de la bibliothèque aidées de quelques adhérents libres en semaine qui ont remis les livres en rayon (merci aux deux numéroteurs de cartons pour leur fabuleux travail.

- Jacqueline, Alette, Françoise et Marie-Odile pour le désherbage des différents rayons tant avant qu'après le déménagement (eh oui tout ne rentrait pas...).

Alors que nous étions enfin installés, le confinement est arrivé et bien sûr, nous avons dû fermer la bibliothèque dès le 14 mars, avant même d'avoir pu libérer totalement les anciens locaux.

Mais, depuis le 16 mai, grâce à Véronique Bigard, nous avons élaboré un protocole sanitaire en suivant les recommandations publiées par les associations professionnelles des bibliothèques. **Nous avons pu ainsi réouvrir la bibliothèque les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h30.**



Attention : ne cherchez pas l'ancienne bibliothèque, un préfabriqué qui aura duré plus d'un demi-siècle. Voilà ce qu'il en restait à la fin du confinement le 10 mai !

Venez masqués, lavez-vous les mains et choisissez vos livres comme d'habitude. Une seule famille pouvant entrer dans les locaux, deux possibilités s'offrent à vous : soit vous prenez RDV au 06 77 65 68 80, soit vous cueillez quelques cerises en attendant que la famille précédente sorte. Nous, également masqués et mains gantées, nous nous chargeons en fin de permanence de nettoyer à l'alcool la couverture des livres rapportés et de les confiner durant sept jours avant de les remettre en rayon.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rendre visite dès maintenant : c'est gratuit pour regarder et seulement 30 € par famille pour emprunter plein de livres et magazines pendant les douze mois à venir !

L'équipe de la bibliothèque



Quelques nouvelles de l'AIPEC

Au moment où ces lignes paraîtront, l'année scolaire 2019-2020 sera derrière nous. Une année scolaire qui fut bien étrange, marquée par le confinement puis par une fin d'année en présentiel pour certains et à distance pour d'autres. Qu'en retenir ?

En premier lieu et malgré l'annulation de la kermesse, on pourra se réjouir que cette année scolaire ait malgré tout pu être festive, avec son lot d'événements « made by AIPEC ». Une chance, le carnaval a eu lieu juste avant que nous soyons tous confinés. A ce sujet, l'AIPEC tient à remercier chaleureusement l'ALC et plus particulièrement Kevin et Maurine qui ont apporté leur aide et leur bonne humeur tout au long de cette soirée (et nous nous souviendrons longtemps de certaines prestations éblouissantes du Karaoké).

Puis, il y a eu le confinement au cours duquel la vie associative de Crespières, bien que ralentie, ne s'est pas arrêtée. L'AIPEC, en lien avec l'Association de Défense du Site de Crespières, a pu proposer un système d'aide aux devoirs via Skype. Des parents d'élèves

ont aussi proposé des cours d'anglais pour le CM2. En un mot, le contact a été préservé et c'est tant mieux.

Maintenant, venons-en aux perspectives. L'AG de l'AIPEC se tiendra d'ici la nouvelle rentrée : sa date précise sera communiquée à l'ensemble des parents dès qu'elle sera fixée (les règles sanitaires de tenue de l'assemblée ne sont pas encore claires à cette heure). Comme chaque année, nous comptons sur votre présence et, mieux encore, sur votre éventuel engagement au sein de notre association.

Quant à l'année prochaine, elle commence d'ores et déjà à se remplir puisque le projet « Fresque » (qui n'a pu être réalisé) y prendra place et que nous espérons pouvoir organiser une petite fête de retrouvailles avec les élèves en septembre (si les conditions sanitaires le permettent). Pour fêter un retour à la normalité en quelque sorte...

D'ici là, profitez bien de vos vacances et à la rentrée prochaine !

L'équipe de l'AIPEC

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com



ADSC



Cresprières Village et Environnement

**Vous aimez Crespières ?
Rejoignez-nous pour :**

Une urbanisation raisonnée

Le respect de la flore et de la faune

La préservation des espaces naturels

La préservation des paysages, de l'architecture et des murs anciens

L'entretien des sentiers et chemins communaux, des ruelles et des espaces publics

La préservation de la qualité de vie



La valorisation des déchets

Un contrôle des polluants, des nuisances sonores et lumineuses

Une économie de partage et la valorisation des circuits courts

Nous contacter : adsc78121@gmail.com

Retrouver notre actualité et nos actions sur notre site internet

adscrespieres.wordpress.com

Eau et Forme



Après plus de 3 mois de fermeture administrative due au Covid 19, EAU ET FORME reprend ses activités.

Dès la première phase de déconfinement, EAU ET FORME a su se réorganiser et s'adapter aux nouvelles directives. Des cours fitness en extérieur, dans la limite de 10 personnes, tout en respectant une superficie de 4m² par personne, ont pu être mis en place. Tout a été mis en œuvre pour assurer la sécurité de tous et chacun a fait preuve d'un vrai respect des règles. Et le soleil était au rendez-vous pour apporter une touche magique à ces moments sportifs et ressourçants.

En plus des cours de yoga et pilâtes déjà proposés par EAU ET FORME, des cours de renforcement musculaire, de boxe, de circuit training, stretching postural ont vu le jour.

La semaine du 11 mai a donc été un test. La clientèle serait-elle au rendez-vous ? Les interrogations étaient nombreuses mais une réouverture dans les meilleurs délais était nécessaire à la survie de l'entreprise et à notre moral. Le succès remporté par ces activités animées par Audrey et Axel nous a convaincus qu'une reprise sportive pour tous était indispensable et très attendue, le taux de remplissage des cours en extérieur nous l'a prouvé. Les cours des samedis matin ont même été doublés depuis quelques semaines avec l'utilisation de nos 2 belles terrasses et afin de répondre à la forte demande de la clientèle. Désormais les activités fitness sur nos terrasses perdureront tant que le soleil nous y aidera.

Réouverture de la piscine le 22 juin.

Après une phase de test dans 16 piscines en France, la réouverture de tous les autres bassins sur le territoire sera possible (si tous les voyants sont bons) dès le 22 juin. Cependant et afin de respecter les règles sanitaires, les créneaux sont allégés et espacés pour permettre la désinfection de chaque vestiaire individuel entre chaque cours et le non croisement des entrants et des sortants.

Le planning normal n'est prévu que pour la rentrée de septembre prochain.

En conclusion, cette expérience inédite nous a permis de lancer ces activités fitness qui nous tentaient depuis quelques temps permettant de compléter les effets du milieu aquatique mais aussi d'attirer une nouvelle clientèle.

En septembre, un planning fitness sera donc proposé à l'année, par petits groupes et animé par des professionnels diplômés et attentionnés.

Nous en profitons pour adresser un grand merci à nos clients pour leur fidélité et le soutien dont ils nous ont fait part.



Chemin de Boissy, 78121 Crespières

06 79 88 58 62

eauetforme@gmail.com

www.eauetforme.fr

www.facebook.com/eauetforme

CLO20C, Antiquités & Design 20^{ème} siècle

Claudie Ferré a posé ses valises à Crespières en 2018, après avoir beaucoup bougé, dont 8 années en Angleterre. Plus tôt, elle a eu la chance de vivre plusieurs fois à l'étranger et des années à Paris. Son commerce d'antiquités brocante dénommé Clo20c est d'ailleurs né outre-Manche, en 2012.

CLO20C, Clo diminutif de Claudie et 20c pour 20^{ème} siècle en anglais, vous invite à partager une passion pour les jolies choses chinées dans tous les bourgs et contrées traversés. Portée par le goût de dénicher la belle pièce, l'œil de Clo sélectionne pour vous des beautés éclectiques à tout budget.

Vous y chinerez luminaires et miroirs, art de la table, accessoires de salle-de-bain, plaques émaillées, lampes industrielles, des pièces uniques et insolites.

La recette de la sélection de cette boutique c'est l'authenticité, l'alliance de belles formes, la qualité des matières et fabrication et la fonctionnalité de l'objet.

Claudie expose deux fois par an à la Foire de Chatou, et Place St Sulpice à Paris notamment, et entre les foires vous invite à prendre RDV au 0658826059 – claudieferré@me.com et à chiner sur le site www.clo20c.com

Venez chiner et par la même recycler !



Zen.r.ji

Les vacances approchent : faites peau neuve !

Soin affinant : cure de 3, 5 ou 10 séances en cabine associées aux produits à la maison.

- Idéal pour vous accompagner lors d'un rééquilibrage alimentaire.

- Augmente les échanges cellulaires et draine afin de remodeler la silhouette.

Votre séance Bien-être 1h30 personnalisée en fonction de vos émotions et de vos besoins du moment :

- gommage + massage bien-être
- ou gommage enveloppement détox + soin visage
- ou soin visage + massage bien-être

Tarifs

- 75€ la séance 1h30
- 3 séances 200€ au lieu de 225€
- 5 séances 300€ au lieu de 375€
- 10 séances 500€ au lieu de 750€



Zen.r.ji

5 chemin des Fours à Chaux 78121 Crespières

06 16 66 79 32

sabine@zenrji.fr

www.zenrji.com

(Zen.r.ji)

Aureglia et Fils



Producteur biologique certifié Eco-cert installé à Crespières à 1,5km du centre village en direction de Mareil-sur-Mauldre (RD307 Borne Km27).

Nous vous proposons des **légumes de saison cultivés « plein champ »** (sans serre), des **œufs extra frais**, du **miel** issu de nos six ruches et une grande variété d'**aromatiques**.

Nous pouvons également vous fournir du **bois de chauffage** à partir de début septembre.

Une nouveauté (depuis l'épisode Covid) : vous pouvez passer vos commandes par courriel et nous préparons votre panier à emporter.

Tel : 06 10 98 24 44

Email : joel.aureglia@outlook.fr

Horaires du point de vente :

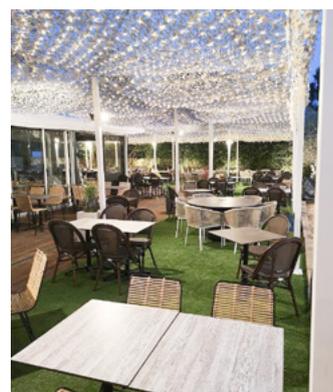
- Jeudi, vendredi et dimanche : 17h - 19h30
- Samedi toute la journée.

Bars et restaurants de Crespières

Les bars et restaurants de Crespières sont autorisés à réouvrir totalement leurs portes depuis le 15 juin et certains en ont profité pour embellir ou agrandir leurs terrasses.

Ils vous attendent pour profiter des beaux jours estivaux. N'hésitez pas à les appeler pour réserver et avoir le plaisir de déjeuner, dîner ou juste boire un verre :

- La Cavernes des Artistes - 01 39 44 97 46
- Moretti - 01 34 59 00 01
- O'petit bouchon - 01 30 44 14 88 avec de nouveaux horaires : lundi 9h-15h / du mardi au samedi 10h-22h30 / dimanche 9h-15h



Olivier Chemin

Pour la Commission Economie Locale

L'équipe municipale se forme et s'informe

Afin d'être pleinement opérationnelle, la nouvelle équipe municipale a bénéficié d'un parcours de formation pour les nouveaux élus : 3 séances de 2 heures en formation à distance pendant la période de confinement (merci Zoom !) et une journée complète dans la salle des associations Roland Pilloud le 6 juin (dans le respect des mesures « barrière », bien sûr). Les sujets traités couvrent un large spectre :

- L'environnement territorial (les rôles et responsabilités de l'élu local, le fonctionnement du conseil municipal, l'environnement institutionnel : Etat, Région, Département, Intercommunalité)
- Initiation aux Finances communales
- Sensibilisation aux Marchés Publics
- Sensibilisation à l'urbanisation (du SDRIF schéma directeur de la région Ile de France au PLU/PLUi plan local d'urbanisme (intercommunal) en passant par le SCOT schéma de cohérence territoriale)

Notre formatrice, Manuelle Wajsblat, nous a fait bénéficier de ses connaissances et de sa riche expérience (en particulier, maire de St-Nom-la-Bretèche de 2008 à 2014 et fondatrice et présidente de la Communauté de Communes Gally Mauldre).

Un grand merci à Cécile Mailhos qui a organisé ces sessions dans le contexte très particulier du Covid19. L'ensemble des élus est partant pour renouveler cette opération l'an prochain, sur d'autres sujets.

Laurence Rousselet
Pour la Commission Communication



Bienvenue dans l'équipe des employés municipaux

Depuis quelques mois, Anaïs Sédilot et Nathalie Jorge ont rejoint l'équipe d'employés municipaux.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Anaïs Sédilot



Nathalie Jorge

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

LIETS Philippe Robert Charles le 08/12/2019

PITOT Xavier Marie René le 20/12/2019

FREUND Jean Pierre le 01/01/2020

SIMON Didier LE 07/04/2020

LANTERNE Bruno le 17/04/2020

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

ZAMÉO Yaël Gary Jean-Jacques le 05/10/2019

GUEZ Raphaël le 29/11/2019

FERNANDES DA SILVA Matilde le 14/12/2019

SEHAD Ambre le 01/04/2020

FOGANG DZOMO Eloïse Astrid le 29/04/2020

BONNAULT MOREAU Adèle Monique Micheline Anne-Sophie le 03/05/2020

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Agenda

Dimanche

06

SEPT.

Forum des associations

de 9h à 13h

Maison des associations
Roland Pilloud

Samedi

19

SEPT.

Consultation juridique

de 9h à 11h30

Mairie

RDV au 01 30 54 44 12

Samedi

26

SEPT.

Inauguration du presby- tère, de la micro-crèche et de la sente Guy Marot à 10h30

Parvis de la Mairie

Samedi

21

NOV.

Consultation juridique

de 9h à 11h30

Mairie

RDV au 01 30 54 44 12

Rentrée scolaire à l'école Emilie du Châtelet

La rentrée scolaire aura lieu pour tous le mardi 1^{er} septembre 2020.

Pour les élèves de maternelle :

- les petits sont attendus à 8h20,
- les moyens et les grands commenceront eux à 13h35.

Pour tous les élèves de l'école primaire, la rentrée se fera à 8h20.

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :

du 30 mars au 7 décembre 2020

Collecte des encombrants

Lundi 7 décembre 2020

Consultations juridiques

Un samedi tous les 2 mois de 9h à 11h30,
à la mairie de Crespières.

samedi 19 septembre 2020

samedi 21 novembre 2020

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12
Fax : 01 30 54 58 19

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils
municipaux auront lieu :

lundi 21 septembre 2020

mercredi 14 octobre 2020

lundi 23 novembre 2020

lundi 14 décembre 2020

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr